

**RNCP35251 - DESIGNER EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR**  
**REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION**  
**ECOLES CREATIVES RENNES**

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

| RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS<br><i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES<br><i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>   | RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION<br><i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>  |   |
|--|--|---|---|
|  |  | MODALITÉS D'ÉVALUATION  | CRITÈRES D'ÉVALUATION   |
| <b>BLOC 1 : Analyser, définir, cadrer un projet d'architecture intérieure</b>  |  |   |   |
| <b>A1.1 Définir le programme du/avec le Maître d'ouvrage (MOA) (en prendre connaissance, l'approfondir, l'appréhender)</b> | <b>C1.1.</b> Mener une phase de découverte d'un projet d'architecture intérieure en questionnant le programme envisagé par le maître d'ouvrage (MOA) pour collecter les informations et ajuster les besoins en concertation en explorant, questionnant, cadrant, en faisant preuve de diplomatie, pédagogie, psychologie en assurant le rôle de conseil. | <b>TYPE D'ÉVALUATION</b><br> Ecrit  <br><br><i>Mise en situation professionnelle</i><br><b>Rédaction d'une Étude préliminaire</b><br>Sur la base d'un programme d'architecture intérieure s'appuyant sur une demande réelle ou fictive, le candidat réalise une étude préliminaire.<br>Elle doit :<br>— établir la faisabilité du projet;<br>— permettre une première approche créative (esquisse)mettre en avant les premières esquisses du projet;<br>— produire un cahier des charges et aboutir à plusieurs axes possibles à développer pour le projet.<br>Le candidat s'appuiera sur : | — Les informations pertinentes sont sélectionnées de manière exhaustive.                        |
|  | <b>C1.2.</b> Synthétiser les informations en prenant notamment en compte les problématiques de délais, de budget, de financement, pour traduire les attentes et s'assurer de la bonne compréhension du projet du MOA.  |   | Les éléments-clés du projet sont identifiés et hiérarchisés.                                    |
|  | <b>C1.3.</b> Proposer des références de style, d'ambiance et d'esprit général pour préciser l'intention du maître d'ouvrage.   |   | — Le candidat propose des références riches, diversifiées et pertinentes par rapport au projet. |

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>— l'analyse de la demande du client;</li> <li>— l'analyse et le diagnostic du contexte du projet (site/ réglementation/ programme envisagé).</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Des choix de style sont faits et sont argumentés.</li> </ul>  |
| <b>A1.2. Établir le cahier des charges d'un projet d'architecture intérieure</b> | <b>C1.4.</b> Mener un audit de l'existant (bâtiment et son environnement) en agrégeant l'ensemble des données (architecturales, culturelles, sociales, concurrentielles, réglementaires et techniques) pour fixer une image du cadre de départ.   | <p><b>LONGUEUR / ELÉMENTS CONSTITUTIFS</b><br/>Sont attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— étude documentaire;</li> <li>— Moodboard / planches d'ambiance;</li> <li>— Cahier des charges;</li> <li>— Axes créatifs identifiés;</li> <li>— Esquisses.</li> </ul> <p><b>MODALITÉS DE RATTRAPAGE</b> Reprise du dossier selon les préconisations du jury.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les éléments techniques, architecturaux, réglementaires et culturels sont analysés de manière exhaustive.</li> </ul>  |
|  | <b>C1.5.</b> Évaluer la faisabilité en fonction du budget, des paramètres techniques et réglementaires de l'existant afin de valider la demande en l'état et/ou de l'adapter (ex : PLU/ Bâtiments de France/ Espaces Naturels/ HPRI / Servitudes/ normes d'accessibilité handicapés, écoresponsabilité, ergonomie). |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>— La faisabilité du projet est évaluée de façon pertinente en fonction du contexte.</li> </ul>  |
|  | <b>C1.6.</b> Formaliser un cahier des charges exhaustif en triant et synthétisant les éléments de la demande et de l'existant pour cadrer le projet.  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Le Cahier des charges est exhaustif et présente les éléments importants.</li> </ul>   |
| <b>A1.3. Réaliser l'étude préliminaire</b>                                       | <b>C1.7.</b> Explorer en effectuant des recherches, en convoquant des connaissances artistiques, techniques et culturelles pour faire émerger des pistes d'inspiration et déterminer le parti pris général du projet.   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les recherches effectuées sont complétées par des apports personnels.</li> <li>— Les idées personnelles sont approfondies de manière originale et innovante.</li> </ul> |
|  | <b>C1.8.</b> Identifier plusieurs axes à développer gravitant chacun autour d'un concept fort pour pouvoir présenter une variété de solutions   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les propositions d'axes sont présentées clairement (prémaquettes, zonings, plans sommaires, etc.).</li> </ul>   |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | adaptées à la demande, aux spécificités techniques et au budget du MOA.   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les axes sont créatifs, diversifiés et novateurs. Ils répondent au cahier des charges du projet.</li> <li>— L'approche budgétaire est cohérente par rapport à la demande et permet au Maître d'ouvrage d'orienter ses choix.</li> <li>— Le projet retenu est défini.</li> </ul> |
|  | <b>C1.9.</b> Réaliser une esquisse (par le dessin et la couleur) pour valider avec le MOA la bonne compréhension du projet et proposer un panel de matériaux. |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>— L'esquisse réalisée permet de comprendre l'organisation spatiale du projet.</li> <li>— Les différents éléments visuels permettent de rendre compte de l'existant.</li> <li>— L'esquisse intègre les contraintes du cahier des charges.</li> </ul>                               |

## BLOC 2 : Concevoir un programme en architecture intérieure

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>A2.1. Concevoir un avant-projet sommaire (APS)</b> | <b>C2.1.</b> Affiner et développer le projet retenu de façon créative et innovante en prenant en compte la conclusion de l'étude préliminaire et les règles d'accessibilité handicapés, la réglementation thermique, énergétique, incendie, environnementale et vérifier s'il faut s'adjoindre les services d'un architecte DPLG, d'un ingénieur structure, de bureaux de contrôle, etc. pour s'adapter aux contraintes et concrétiser le projet. | <p><b>TYPE D'ÉVALUATION</b><br/>  Ecrit &amp; Oral  </p> <p><u>Mise en situation professionnelle</u><br/><b>Réalisation d'un 'avant-projet sommaire' (APS) et 'avant-projet détaillé' (APD)</b></p> <p>En s'appuyant sur un site existant imposé, le candidat élabore un programme d'architecture intérieure en réalisant les phases de conception inhérentes à un programme d'architecture intérieure. Le candidat doit :</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>— L'axe choisi pour le développement du projet est cohérent et s'appuie sur la synthèse d'une étude préliminaire.</li> <li>— Le projet intègre les règles d'accessibilité handicapé.</li> <li>— Les problématiques liées à l'écologie sont traitées et complétées par des recherches ciblées et pertinentes (écoresponsabilité/ normes/ réglementations)</li> <li>— Les partenaires externes (Architecte DPLG, ingénieurs, thermiciens, bureaux de contrôle, etc.) éventuels sont identifiés</li> <li>— Les normes en vigueur sont prises en compte</li> </ul> |
|---|---|--|---|

**RNCP35251 - DESIGNER EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR- RNCP**

Écoles Créatives Rennes

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 10/02/2021

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Analyser, synthétiser et problématiser la demande;</li> <li>— Proposer des solutions fortes et créatives adaptées à la demande et au contexte;</li> <li>— Utiliser les techniques de représentations de l'espace (croquis, rough, dessins techniques, PAO, maquette, vidéo 3D, etc.) qui permettent de rendre compte fidèlement de l'espace existant et de se projeter;</li> <li>— Réaliser les éléments techniques et administratifs permettant la mise en œuvre du projet.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Le candidat présente des concepts créatifs et innovants</li> </ul>   |
|  | <p><b>C2.2.</b> Réaliser des éléments techniques en respectant les règles et usages du dessin technique (plans, coupes, élévations) à la main ou en PAO prenant en compte les règles d'accessibilité handicapés, la réglementation thermique, énergétique, environnementale, incendie, pour représenter le projet de manière détaillée.</p>         | <p><b>DURÉE</b><br/>Le dossier est soutenu par le candidat dans le cadre d'un oral de 45 min : - 30 minutes de présentation par le candidat - 15 minutes d'échanges et de questions avec les jurys.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les représentations techniques de l'espace (implantation, coupes, élévations) :</li> <li>&gt; respectent les normes et usages du dessin technique;</li> <li>&gt; permettent une lecture claire et immédiate du projet.</li> <li>— Le projet développé s'intègre dans les contraintes de l'existant.</li> <li>— L'organisation spatiale des éléments du projet est fonctionnelle.</li> <li>— Les normes en vigueur sont prises en compte</li> </ul> |
|  | <p><b>C2.3.</b> Réaliser des éléments créatifs (prémaquettes, maquettes, vue 3D, vidéos, croquis etc.) en s'appuyant sur les techniques de dessin académique, de mise en couleur, de volume afin de présenter des visuels permettant de se projeter dans la proposition.</p>  | <p><b>ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— APS;</li> <li>— APD;</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les représentations visuelles :</li> <li>&gt; sont créatives et exhaustives (prémaquettes, maquettes, vues 3D, croquis, mises en couleur etc.);</li> <li>&gt; prennent en compte l'état existant et reprennent les éléments principaux de la proposition développée.</li> </ul>  |
|  | <p><b>C2.4.</b> Présenter une approche budgétaire du projet en identifiant les principaux postes de dépense (matériaux, entreprises (gros œuvre, menuiserie, cloisons sèches, électricité, fluides, climatisation, etc.) en prenant en compte le cahier des charges du MOA pour démontrer la compatibilité de la proposition et de l'enveloppe.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Carnet de recherches et d'analyses;</li> <li>— Éléments techniques (plans, coupes, élévations, plan de détail);</li> <li>— Éléments créatifs (volumes, roughs, vues et vidéo 3D, etc.);</li> <li>— Dossier administratif;</li> <li>— DQE.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>— L'approche budgétaire du projet :</li> <li>&gt; identifie les différents corps de métier intervenant dans le programme développé;</li> <li>&gt; est cohérent par rapport au programme;</li> <li>— Le budget au m2 est calculé de manière claire et logique;</li> </ul>   |
|  | <p><b>C2.5.</b> Sélectionner les matériaux avec le MOA à partir de ses connaissances techniques, des</p>  | <p><b>MODALITÉ DE RATTRAPAGE</b><br/>Reprise du dossier selon les préconisations du jury.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Le choix des matériaux sélectionnés est :</li> </ul>   |

**RNCP35251 - DESIGNER EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR- RNCP**

Écoles Créatives Rennes

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 10/02/2021

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
|   | normes environnementales, d'une démarche éthique et écoresponsable et des tendances pour permettre un chiffrage précis, limiter les plus-values et préciser le calendrier en fonction des délais de livraison et de fabrication en atelier (fabrication des menuiseries, des moules, de la serrurerie).          |  | > cohérent avec le projet et la réglementation;<br>> justifié en fonction du cahier des charges du projet (demande du MOA/ Budget, etc.).<br>— Les normes en vigueur sont prises en compte.  |
|   | <b>C2.6.</b> Accompagner le MOA dans l'étude de l'APS en présentant, expliquant, justifiant ses propositions afin de valider conjointement le programme à développer.  |  | — La présentation écrite synthétise tous les éléments du programme.<br>— La présentation orale est de qualité (structure, argumentation, le lexique est professionnel).  |
| <b>A2.2. Réaliser l'avant-projet détaillé (APD)</b> | <b>C2.7.</b> Adapter et détailler les éléments du programme retenu (plans techniques, vue 3D, dessins, maquette définitive) à partir de l'APS afin de préparer la faisabilité technique.   |  | — Les ajustements éventuels sont repérés et des actions correctrices sont proposées.   |
|   | <b>C2.8.</b> Définir les lots à partir des éléments identifiés dans le programme (gros œuvre, menuiserie, cloisons sèches, électricité, plomberie, etc.) pour définir une estimation du budget (Descriptif Quantitatif Estimatif (DQE)) afin de le présenter au MOA avant de préparer les étapes de réalisation. |  | — L'estimatif budgétaire du projet (DQE) :<br>> identifie les différents corps de métier intervenant dans le programme développé;<br>> le budget au m2 est calculé de manière réaliste et détaillée;<br>> est cohérent par rapport au programme. |
|   | <b>C2.9.</b> Effectuer les démarches administratives nécessaires en fonction du programme (ERP/ Permis de construire / Déclaration Préalable) pour obtenir les autorisations auprès des services administratifs (mairie, services vétérinaires, Bâtiments de France, APF   |  | — Toutes les pièces urbanistiques écrites et graphiques du permis de construire ou de la déclaration préalable sont produits (formulaires administratifs, notices et insertion paysagère, notice RT 2012, plans graphiques).                     |

**RNCP35251 - DESIGNER EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR- RNCP**

Écoles Créatives Rennes

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 10/02/2021

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|   | (association des paralysés de France), etc. et se mettre en conformité avec la réglementation.  |  | — Tous les organismes administratifs nécessaires à la réalisation du programme sont identifiés.<br>— Les normes en vigueur sont prises en compte   |
|   | <b>C2.10.</b> Présenter l'APD au MOA à partir des éléments détaillés du programme afin d'obtenir sa validation avant le dépôt du dossier administratif.   |  | — La présentation écrite synthétise l'intégralité des éléments du programme.<br>— Le programme est présenté de manière exhaustive (détail, budget détaillé).<br>— L'APD est cohérent par rapport au cahier des charges.  |
| <b>A2.3 Présenter un projet d'architecture intérieure aux différents acteurs (MOA, partenaires, intervenants, institutions)</b> | <b>C2.11.</b> Présenter un projet d'architecture intérieure en adaptant son vocabulaire en fonction de son auditoire (MOA, entreprises, institutions, etc).pour en faire comprendre les problématiques. |  | — Le lexique utilisé est professionnel et adapté.<br>— Le discours est structuré et argumenté.<br>— Le candidat s'appuie de façon pertinente sur des éléments visuels.<br>— Le candidat est en écoute active et argumente.                                       |
|   | <b>C2.12.</b> Structurer un document (dossier, rapport, présentation) en choisissant, en synthétisant, en hiérarchisant les informations pour communiquer efficacement sur le projet de son client.     |  | — Les documents produits :<br>> sont clairs et organisés de manière logique;<br>> permettent de suivre la progression d'une réflexion;<br>> valorisent les principes forts et structurants du projet en hiérarchisant graphiquement les informations présentées. |

## BLOC 3 – Maîtrise d’œuvre : organiser et piloter la réalisation d’un projet d’architecture intérieure

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <b>A3.1. Constituer un Projet de Conception Générale (PCG) et préparer l'exécution du chantier</b> | <b>C3.1.</b> Déterminer l'implantation et l'encombrement de tous les équipements techniques, en réalisant des plans d'exécution nécessaires à la compréhension et l'exécution du projet, prenant en compte l'ensemble des normes et réglementations techniques en vigueur (accessibilité, HPE et THPE, NF, HQE, RT, BBC, etc.) afin de les transmettre pour validation des différentes entreprises intervenantes. | <b>TYPE D'ÉVALUATION</b><br>  Écrit  <br><br><u>étude de cas</u><br><b>Réalisation d'un Dossier de Consultation des entreprises (DCE) et d'un Planning</b><br>Sur la base d'un cas pratique réel constitué d'un 'avant-projet détaillé' et d'un corpus de documents fournis par l'établissement, le candidat conçoit les éléments nécessaires à la planification, la sélection des entreprises et l'exécution des travaux.<br><br><b>ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS</b><br>Sont attendus :<br>— DCE (PCG + CCAP + CCTP (Descriptif exhaustif d'au moins un corps d'état) + RC;<br>— Planning des interventions sur l'ensemble du projet. | — Un plan d'exécution reprend les codes et attendus et permet la bonne exécution du programme.   |
|  | <b>C3.2.</b> Concevoir un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) listant les ouvrages à réaliser et précisant les spécifications détaillées des ouvrages pour chaque corps d'état en fonction des réglementations et normes techniques en vigueur.  |   | — Tous les éléments constitutifs d'un CCTP sont présents, conformes aux usages et complets (sommaire, plans, allotissement en corps de métier).<br>— Le descriptif exhaustif d'au moins un corps d'état permet d'appréhender les contraintes techniques intrinsèques au programme.<br>— Les spécifications techniques et normes en vigueur particulières aux lots analysés sont présentées le cas échéant. |
|  | <b>C3.3.</b> Planifier un chantier à partir du PCG (Projet de Conception Générale) afin de coordonner les différentes interventions sur le chantier et de préparer la consultation des entreprises.   |   | <b>MODALITÉS DE RATTRAPAGE</b> Reprise du dossier selon les préconisations du jury.<br><br>— Le planning présenté :<br>> est justifié et tient compte de toutes les contraintes (techniques, délais de réalisation); - permet la bonne exécution du programme;<br>> retrace l'enchaînement de l'ensemble des postes de travaux, lot par lot, sur toute la durée des travaux.                               |

RNCP35251 - DESIGNER EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR- RNCP

Écoles Créatives Rennes

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 10/02/2021

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>A3.2. Réaliser l'assistance aux marchés de travaux (AMT), l'assistance à la maîtrise d'œuvre</b> | <b>C3.4.</b> Constituer un DCE (Dossier de consultation des entreprises) constitué de PCG + CCAP + CCTP + RC (règlement de la consultation) + Planning afin de préciser les prestations recherchées et de recueillir des offres adaptées de la part des prestataires. |  | — Le DCE reprend toutes les pièces constitutives d'un DCE : RC, CCAP, CCTP, Plans Graphiques, planning prévisionnel).<br>— Le DCE d'au moins un corps d'état est exhaustif (plan, planning) (Plans Graphiques, CCTP, DQE, planning prévisionnel) et permet la consultation des entreprises.   |
|   | <b>C3.5.</b> Proposer une sélection d'offres pertinentes constituée à partir d'une analyse comparative en s'assurant de la qualité des entreprises pour assister le Maître d'Ouvrage dans le dépouillement des offres.  |  | — Les offres sélectionnées sont pertinentes.<br>— Un choix de prestataire est argumenté et justifié de façon pertinente.<br>— Le choix est porté sur l'offre la mieux disante : meilleur rapport qualité/prix.  |
|   | <b>C3.6.</b> Rédiger et signer les ordres de services pour l'exécution des travaux des différents corps d'état pour permettre le lancement des travaux.   |  | — Un ordre de service organise et structure les travaux à réaliser et est conforme aux usages et permet l'exécution.  |
| <b>A3.3. Diriger l'exécution des travaux (DET)</b>  | <b>C3.7.</b> Organiser et diriger les réunions de chantier et rédiger les comptes rendus en mobilisant des outils de management pour animer et coordonner les entreprises pour résoudre les anomalies et respecter la tenue des délais.                               | <b>TYPE D'ÉVALUATION</b><br>  Écrit  <br><br><u>Rapport d'activité professionnelle</u><br>Sur la base d'expériences réelles effectuées en milieu professionnel, le candidat constitue un rapport problématisant et mettant en exergue son expérience en direction et suivi de chantier : missions, prise de connaissance du projet à sa livraison finale. Il mettra en avant et analysera les tâches spécifiques qu'il a exécutées dans la conduite de chantier. | — Un ordre du jour de réunion est structuré et hiérarchisé. Il reprend les problématiques du chantier (gestion planning, problème d'exécution, gestion d'équipe, budget).<br>— Le compte rendu de réunion reprend l'ordre du jour, synthétise ce qui a été dit et programme la poursuite du chantier (préconisations, ajustements, etc.). |
|   | <b>C3.8.</b> Contrôler la bonne exécution des travaux à partir des plans d'exécution et du planning pour s'assurer de l'avancement du chantier et de la conformité avec les pièces du marché.   |  | — Par comparaison entre un élément réel (photo) et le prévisionnel, le candidat identifie des éléments conformes et non conformes et préconise des solutions.   |

**RNCP35251 - DESIGNER EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR- RNCP**

Écoles Créatives Rennes

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 10/02/2021

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>A3.4. Assistance aux opérations de réception d'un chantier (AOR)</b> | <b>C3.9.</b> Organiser une visite du chantier contradictoire avec le MOA, pour rédiger les PV et dresser la liste des réserves éventuellement formulées par le MOA.                                       | <b>ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS</b><br>— Descriptif des missions<br>— Méthodologie de suivi et de contrôle du chantier<br>— Difficultés et remédiations.<br>— En annexe : une sélection de documents produits dans le cadre du suivi de chantier (compte rendus de réunion / comparaison du prévisionnel et de l'exécution / PV de réserves, etc.) | — Les documents nécessaires à la visite contradictoire de réception sont réunis (devis, plan d'exécution, contrats, planning, compte rendus de suivi de chantier.<br>— Une réunion a été prévue.<br>— Un pv de réception permet d'identifier les réserves, les préconisations, et les délais de levée de réserve.<br>— Le pv de réception est conforme à la norme (signatures, etc.). |
|   | <b>C3.10.</b> Organiser une visite contradictoire à partir de la liste des réserves pour constater leur levée et pour garantir le parfait achèvement et transférer la responsabilité de l'ouvrage au MOA. |   | — Une réunion de levée de réserves a été programmée.<br>— Le pv de levée de réserves respecte les normes et lève l'intégralité des réserves.  |
|   | <b>C3.11.</b> Établir le décompte définitif des travaux à partir des mémoires des entreprises afin de proposer au MOA le règlement pour solde.  | <u>étude de cas</u><br><b>Décompte de travaux</b><br>À partir d'un corpus de documents fournis par l'établissement, le candidat établit le compte définitif des travaux.<br><br><b>MODALITÉS DE RATTRAPAGE</b><br>Reprise du dossier selon les préconisations du jury.  | — Le décompte produit :<br>> est juste;<br>> structuré;<br>> détaille tous les postes de dépenses.  |

## BLOC 4 : Gérer et développer son activité de designer en architecture d'intérieur

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <b>A4.1. Cibler et structurer son activité de designer en architecture d'intérieur</b><br>— Définir ses prestations<br>— Rédiger son business plan | <b>C4.1.</b> Déterminer son offre de prestations de designer en architecture intérieure en fonction de la clientèle visée, du marché, de la zone d'activité économique et des prix pratiqués afin de se positionner par rapport à la concurrence. | <b>TYPE D'ÉVALUATION</b><br>  Oral + Écrit  <br><br><u>mise en situation professionnelle</u> | — L'étude de marché du secteur de l'architecture intérieure :<br>> fait apparaître : la concurrence, la zone géographique, la clientèle ciblée. |
|--|---|--|---|

**RNCP35251 - DESIGNER EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR- RNCP**

Écoles Créatives Rennes

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 10/02/2021

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p>— Définir l'identité nominale et visuelle de son entreprise</p> |  | <p><b>Présentation d'un dossier complet de projet de création d'activité d'architecte d'intérieur.</b></p> <p><b>ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du porteur de projet</li> <li>- Présentation de l'entreprise et des prestations proposées en architecture intérieure.</li> </ul>   | <p>&gt; est présentée de façon structurée et synthétique, les informations pertinentes sont sélectionnées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les éléments récoltés sont pris auprès de sources fiables (officielles).</li> <li>— La ou les prestations d'architecture intérieure sont cadrées et définies (tarifs, nature des prestations).</li> </ul>  |
|  | <p><b>C4.2.</b> Rédiger un business plan en présentant son projet d'activité designer en architecture d'intérieur, en établissant un prévisionnel de l'activité afin de valoriser, de cadrer juridiquement, de sécuriser le lancement de son activité et de s'assurer de sa viabilité.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de marché simple (population et concurrence sur un secteur géographique déterminé)</li> <li>- Business plan (trame fournie)</li> <li>- stratégie de communication</li> <li>- stratégie de prospection</li> <li>- modalités de facturations et de relance.</li> </ul> <p>A fournir en annexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— supports de communication commerciale (carte de visite, site internet, lettre type),</li> <li>— documents comptables (devis, facture)</li> <li>— modèle de contrats (client et prestataires )</li> </ul> <p><b>Présentation orale du projet : 15 min</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>— Le business plan est structuré, clair et lisible et intègre les éléments génériques communs à tous les dossiers de création d'entreprise (présentation d'entreprise, chiffre d'affaires et charges détaillées prévisionnelles ...).</li> <li>— Le business plan intègre les éléments spécifiques au métier d'architecte d'intérieur (l'offre de services, les investissements matériels et logiciels informatiques, contrat d'assurance, véhicule pour déplacements en clientèle).</li> <li>— Le chiffre d'affaire est en adéquation avec la structure de l'entreprise (forme juridique, le type d'entreprise choisi est argumenté).</li> <li>— Les charges sont envisagées de façon exhaustive, détaillées et cohérentes par rapport au projet.</li> </ul> |
|  | <p><b>C4.3.</b> Définir l'identité de son activité designer en architecture d'intérieur en déterminant un nom commercial et une identité visuelle pour développer sa visibilité et sa notoriété.</p>   | <p><b>MODALITÉS DE RATTRAPAGE</b></p> <p>Reprise du dossier selon les préconisations du jury.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>— L'identité graphique (logo, charte) est déclinée sur les supports (print et numérique) et cohérente avec le nom et l'activité d'architecture intérieure.</li> <li>— Le choix du nom de la structure est cohérent, argumenté et sa disponibilité a été vérifiée (INPI).</li> </ul>   |

**RNCP35251 - DESIGNER EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR- RNCP**

Écoles Créatives Rennes

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 10/02/2021

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>A4.2. Gérer et développer son activité de designer en architecture d'intérieur</b><br/> — Mettre en œuvre un plan d'action commerciales déclinées.<br/> — Suivre la comptabilité effectuer facturation, relances<br/> — Contractualiser avec ses clients, partenaires, sous traitants.</p> | <p><b>C4.4.</b> Mener des actions commerciales cohérentes avec les objectifs fixés dans le business plan pour atteindre le chiffre d'affaires prévisionnel et le faire progresser.</p>   | <p>— Des actions commerciales sont identifiées. Elles sont pertinentes et adaptées aux cibles visées.<br/> Par exemple :<br/> &gt; Participation à des salons professionnels d'architectes d'intérieurs;<br/> &gt; Actions de fidélisation de la clientèle existante (remises, propositions commerciales, etc.);<br/> &gt; Veille d'appel d'offres sur les sites et réseaux professionnels;<br/> &gt; Participation à des actions de réseautage;<br/> &gt; Envoi de newsletter et mailing;<br/> &gt; Enregistrement sur des annuaires de référencement.</p> <p>— Les documents type obligatoires (devis, factures) sont conformes à la réglementation en vigueur.<br/> — Le mode de facturation et de relance des clients est identifié. Il est cohérent par rapport à l'activité d'architecture intérieure et permet de suivre la trésorerie.</p> <p>— Les pièces contractuelles fournies prennent en compte les obligations légales en matière juridique et fiscale<br/> — Les notions de propriété intellectuelle apparaissent sur le contrat de mission</p> |
|  | <p><b>C4.5.</b> Suivre sa comptabilité en enregistrant les dépenses et les recettes et en réalisant la facturation de manière autonome ou avec l'aide d'un prestataire (expert-comptable) afin de s'assurer régulièrement de la sécurité financière son activité designer en architecture d'intérieur.</p>                                   |   |
|  | <p><b>C4.6.</b> Contractualiser avec ses clients et prestataires en utilisant des documents écrits (devis, contrats de missions, cession de droit) qui permettront de préciser les responsabilités de chacune des parties (Client, Architecte d'intérieur, Entreprises, prestataires, etc.) et de sécuriser la réalisation des missions.</p> |   |